

Rassemblement la France

Lettre pour l'Indépendance et la Souveraineté de la France

N° 35 – octobre 2009

www.r-i-f.org

Directeur de publication : Alain Bournazel

Rédacteur en chef : Karim Ouchikh

LA FRANCE EST MAL PARTIE

La France est mal partie. Bien sûr, il y a la crise mais la crise n'explique pas tout. Et trop souvent la crise n'est que le manteau de Noé de la mauvaise gestion.

Les finances sont en piètre situation. Le déficit des comptes publics est estimé à 8,5% en 2009, il s'accroîtra donc par rapport à 2009 (8,2%). Nous sommes loin du fameux critère de Maastricht qui le limitait à 3%, critère que le Président de la République et le gouvernement s'étaient engagés à respecter. Pour l'heure la France est justiciable d'une procédure pour déficit excessif que la Commission s'appête à engager.

Un déficit des finances publiques utilisé pour relancer une économie stagnante pourrait avoir une justification. Tel n'est pas le cas pour le déficit enregistré en France. Il provient hélas des lourdeurs administratives, des charges du clientélisme, des frais somptuaires, voire des gaspillages insensés dont les pouvoirs publics, Président de la République en tête, donnent le spectacle affligeant. Ce laisser-aller est d'autant plus critiquable que la dette publique représente, en 2010, 86% du PIB et que nul ne sait où s'arrêtera cette vertigineuse ascension. Qui peut croire que la dette pourra être remboursée un jour sans une augmentation massive d'impôts déjà trop lourds ?

Les nouvelles de l'économie ne sont guère plus engageantes que celles des finances. Ces deux volets sont d'ailleurs étroitement liés. Si la bourse affiche de belles performances (il est vrai qu'elle était tombée très bas) qui peuvent apparaître comme une anticipation de l'activité, si la production elle-même semble avoir échappé au risque de récession, le chômage et le sous-emploi progressent régulièrement. La France voit se profiler le spectre hideux de la croissance sans emploi. Or l'emploi est, devant toutes les autres, la préoccupation majeure des Français.

Pour faire face à une situation difficile, il faut que le pays ait confiance. Mais les Français n'ont plus confiance. Selon un sondage BVA-Les Echos, publié le 13 octobre 2009, l'action de Nicolas Sarkozy est jugée « inefficace et désordonnée ». On ne saurait mieux dire. Ce n'est pourtant qu'une partie du mal. Le procès Clearstream a une connotation trop politique, l'ambition vorace, et encouragée par le Pouvoir suprême, de Jean Sarkozy suscite malaise et rejet. Quand le peuple s'indigne nul ne peut prévoir l'avenir.

Alain BOURNAZEL

Secrétaire général du Rassemblement pour l'Indépendance de la France



Sarkozy et la Turquie

Sur la lancinante question de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, qui agite tant les esprits, Nicolas Sarkozy demeure-t-il fidèle à ses engagements politiques ?

Des promesses du candidat aux élections présidentielles aux déclarations du chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy a toujours affiché son hostilité farouche à l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne. En apparence car il y a en vérité bien loin des paroles aux actes, comme chacun peut, empiriquement, en juger sur pièces.

Depuis l'ouverture en octobre 2005 du processus de négociation en vue de l'adhésion en 2015 de la Turquie à l'Union européenne, que le gouvernement français s'emploie discrètement à encourager, le chef de l'Etat ne cesse ainsi, dans son tête à tête complice avec Ankara, à lui donner des gages en multipliant à son endroit les signaux forts :

- accord du gouvernement français à l'ouverture depuis 2005 de onze chapitres thématiques de négociation sur les 33 prévus, dont deux l'ont été sous la présidence française de l'UE du second semestre 2008 ;
- versement à la Turquie de la somme de 2,26 milliards d'euros de 2007 à 2010 (dont 383,5 millions d'euros pour le contribuable français), soit 564 millions d'euros par an, au titre des crédits de pré adhésions alloués aux pays candidats ;
- suppression le 21 juillet 2008 à l'initiative du chef de l'Etat du verrou constitutionnel qui imposait, en cas de nouvelle candidature, que soit soumis en France à référendum tout élargissement de l'UE ;
- nomination le 23 juin 2009 du très atlantiste député parisien Pierre Lellouche, partisan déclaré de l'adhésion turque à l'Union européenne, en qualité de Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes ;
- bienveillance de Paris manifestée à l'égard de la présidence suédoise de l'UE du second semestre 2009, qui fait de la poursuite des négociations d'adhésion de la Turquie l'une de ses priorités européennes ;
- participation de l'UMP à la même formation politique, le Parti Populaire Européen (PPE) dans laquelle siège à Bruxelles, en tant que membre observateur, le Parti pour la justice et le développement (AKP), parti islamiste conservateur actuellement au pouvoir à Ankara ;
- présence de la Turquie, en qualité d'observateur, aux négociations menées en vue de l'élaboration de feu la Constitution Giscard et du Traité de Lisbonne.

Bénéficiant de la complaisance active des médias et de l'appui non moins intéressé de nos oligarchies, Nicolas Sarkozy poursuit ainsi avec application l'exécution méthodique d'un agenda politique caché, conçu aussi bien à l'avantage immédiat de la Turquie, membre stratégique de l'OTAN, qu'au bénéfice non moins certain de son protecteur américain.

A l'aune de ces enjeux géostratégiques sous-jacents, quels retentissements peuvent avoir aux yeux de Nicolas Sarkozy, les conclusions accablantes tirées du rapport sur l'élargissement de l'Union dévoilé le 14 octobre 2009 par la Commission européenne, qui y dénonce les manquements préoccupants qui persistent en Turquie en matière de libertés publiques, de restrictions à la liberté d'expression, de liberté religieuse, ou encore de respect des droits de la femme ?

Manifestement aucun, tant notre chef de l'Etat a érigé en principe de conduite, depuis son accession aux affaires, son total mépris à l'égard de toutes opinions publiques et au premier rang de celles-ci, celle exprimée par son peuple. Que l'on se souvienne ici de l'adoption du Traité de Lisbonne qu'il imposa au forceps en février 2008 par la voie parlementaire, tournant ainsi outrageusement le dos au NON massif que les français dans leur sagesse opposèrent en mai 2005, par référendum, au texte mortel en tout point identique de la Constitution Giscard !

Sur la question de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, comme en bien d'autres domaines, la politique habilement dissimulée du double langage est bien la marque de fabrique de Nicolas Sarkozy.

On ne saurait donc être étonné de retrouver partout cette duplicité, y compris dans le registre culturel.

Avec la montée en puissance de la Saison de la Turquie, vaste entreprise de conditionnement de l'esprit de nos compatriotes, qui a débuté opportunément le 1 juillet 2009, au lendemain des dernières élections européennes (!), ne s'agit-il pas en vérité, ni plus ni moins que d'acclimater en France le fait culturel turc, par ailleurs digne d'intérêt, pour mieux le banaliser auprès des français, afin de leur faire commodément admettre, le moment venu, ce qui leur sera alors présenté comme une échéance inéluctable : l'entrée inévitable de la Turquie dans l'Europe.

Que Carlo Collodi nous pardonne mais, dans le panthéon sarkozyste, nul doute que l'immortel et si attachant personnage de Pinocchio doit y figurer en bonne place !

Karim OUCHIKH

ARTIGUES - 25/27 septembre 2009 (Université de l'Indépendance)
ATELIER "IMMIGRATION ET LAÏCITÉ"

L'Atelier comprenait une dizaine de personnes. Ses conclusions ont été adoptées à l'unanimité des participants sauf un pour une question secondaire.

Toute la question était de savoir si la France intégrerait l'islam, ou si l'Islam intégrerait la France.

Les conclusions de l'atelier tiennent en 8 propositions.

1. L'atelier est partisan de conserver en l'état la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, qui prévoit la neutralité de ce dernier face aux différentes religions sauf trouble à l'ordre public.
2. A ce titre l'atelier est contre toute manifestation religieuse extérieure qui troublerait l'ordre public, et contre tous les « accommodements raisonnables » de nature religieuse ou traditionnelle.
3. L'atelier est en faveur d'une loi contre la Burqa et le voile. Sur ce point un des membres de l'atelier est en désaccord sur la forme mais pas sur le fond, car les lois existent et il suffit de les appliquer.
4. L'atelier propose de signer la pétition pour l'interdiction du voile et de la burqa dans l'espace public diffusée par le site « Riposte laïque ».
5. L'atelier pense que l'islamophobie n'existe pas, que la loi française doit être respectée par tous. L'islam a la spécificité de ne pas distinguer la sphère publique de la sphère privée, ce qui a pour résultat de ne pas respecter la loi, et de bousculer la tradition française. Ceux qui ne pourront pas abandonner cette spécificité devront faire le choix entre le respect de la laïcité et l'émigration.
6. L'atelier est contre tout extrémisme raciste ou antiraciste. Les musulmans ne sont pas une race et sont les premières victimes de l'application de la loi religieuse.
7. L'atelier pense que devant les phénomènes d'immigration, qui d'ailleurs sont mondiaux et qui en France véhiculent une tradition musulmane qui n'est pas dans la tradition française, il convient de se monter vigilant sur l'identité nationale. L'un d'entre nous (J. Robin) a proposé la création d'un observatoire des manifestations religieuses extérieures et de la construction des mosquées afin de veiller au respect de l'identité française.
8. Enfin l'atelier exige une maîtrise complète de l'immigration, en particulier de l'immigration clandestine, pour préserver l'identité du pays. Ce qui ne veut pas dire qu'il est hostile à l'immigration. Les Français sont nos frères, les étrangers nos amis. Nous combattons les politiques de renoncement national, non pas les musulmans.

Jack PETROUSSENKO, animateur de l'atelier,
en collaboration avec Jean ROBIN

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET MUSICALE

Télévision

Mercredi 30 septembre - Se posait la question : nos chères "Des racines et des ailes" étaient-elles désormais un mutant ? Deviendraient-elles une de ces banalités que nous refusons ?

Des Caraïbes ce n'étaient que des clichés géo-touristiques ou des aperçus de monuments livrés aux intempéries par la négligence créole ou le ressentiment politique et que quelques volontaires courageux tentaient d'arracher au délabrement, et curieusement occupés par des enfants ou des gens âgés pour la pratique de leurs activités.

Préfiguration du destin de notre propre patrimoine ? ... A frissonner ...

Mercredi 7 octobre - Nous retrouvons une émission de qualité sur la magnifique Venise, éternelle et périssable, que même la visite, par bonheur brève, des collections de F. Pinault ne gâche pas. (Significatif, par ailleurs, ce drapeau breton que le milliardaire fait hisser quand il est sur place).

Si art contemporain il y a, comment justifier, ou expliquer, que ces "artistes" aient la création lugubre, macabre ou grotesque (par exemple la monstrueuse Nana de Nicki de Saint Phalle qui encombre l'entrée de l'Ambassade de France à Lisbonne) ?

Pourquoi tant de bruit pour certains (Koons, Soulages) et si peu pour d'autres, par exemple J.-M. Folon disparu récemment, ou E. Bilal (voir son bel Animal'Z).

L'art contemporain est un marché, dites-vous ? Un aquamanile du XIII^e siècle, haut de 27 cm, a été acquis (en mai) 68 150 €, et un "fauteuil" de plastique violet de N. de Saint Phalle 51 250 € : choquante différence entre valeur et titrisation.

Un peu de lecture

Avez-vous envie de rire ? Alors faites-vous prêter, comme moi, car il ne vaut pas une chipette d'euro ni même trois sous, le dernier "succès" d'un regretté Président. Fond et forme dérisoires, à déshonorer les Académiciens. Puis relisez, pour comparaison, "Un taxi mauve" de Michel Déon ou "Le fanal bleu" de Colette .

Cercle Hernani

Thème de notre Manifeste l'an dernier, l'exposition qui déshonorait "notre" Versailles. Une autre en est-elle digne, celle de Xavier Veilhan ? On le dit, et après visite nous en reparlerons.

Autre thème du même Manifeste, les malheurs de la Maison de Molière. Hélas, notre cri de révolte (Hernani !), n'est pas près de s'éteindre.

Dans un article indigné du Figaro Magazine du 5 septembre, Jean-Luc Jeener accuse : "On a ravagé la Maison. Coupables : les acteurs, les administrateurs successifs, les pouvoirs publics, les critiques mais aussi et surtout nous, les spectateurs, qui avons laissé faire cela parce que l'on s'habitue à tout." (page 68).

Pierre Dux disait en 1984 dans le même Figaro Magazine : "Aujourd'hui la Comédie Française ne remplit plus sa mission." Affaire ancienne donc.

Nous l'avions constaté en 1984, en effet, lors d'une représentation de "Bérénice" que la diction et les déplacements à l'extrême ralenti d'acteurs bridés ou sermonnés rendaient incompréhensible et soporifique.

Mais du moins les spectateurs consternés n'applaudissaient-ils pas, ce qui donna le temps à l'un d'eux, au premier balcon, de se lever et de prononcer hautement et intelligiblement : "Et Racine mourut pour la seconde fois.", dans un silence de sépulture.

En 1991, autre incongruité (le mot est faible) : un "Malade imaginaire" dans des décors peints pour une classe de maternelle, avec seau hygiénique (eh oui !) près du fauteuil d'Argan, dans une frénésie de courses et de bruits proches du mauvais cirque. Mais il se trouvait une part du public pour "en rajouter", et ce n'étaient pas des enfants ! que la réprobation d'une autre part rendit, à la longue, à la réserve.

Récemment les Lyonnais, ravis de la parfaite diction et de l'intelligence du texte de jeunes acteurs de la Maison en tournée, ne regardaient-ils pas stupéfaits Alceste embrasser violemment Oronte sur la bouche, après s'être roulé sur le sol, cependant que la jeune et jolie Célimène bondissait à pieds joints d'un tabouret à un autre... Le créateur était cette fois Lukas Hemleb. Seront-ils ravis du Don Juan concocté pour l'Opéra de leur ville, action transposée de nos jours à New York, avec costumes music hall ? A suivre ...

Cette dictature des metteurs en scène, qui sévissent donc aussi à l'opéra, dénoncée par les commentaires du public sur Arte, après la représentation de l'Idoménée de Mozart à Aix (Olivier Py), va-t-elle perdurer ?

La récidive n'existe pas que chez les délinquants : bien que Madame Mayette se dise sidérée par la "lecture" de Bérénice (encore) d'un certain Linyekula, on remonte à grands frais l'inepte "Ubu roi". Musset, Marivaux, Montherlant ou Anouilh resteront au placard.

Se trouvera-t-il un public assez sot pour s'en réjouir ? Serait-il comme ces pauvres animaux nourris en batteries, auxquels on ne donne jamais que le même insipide ou écoeurant brouet, et qui finissent par refuser toute autre nourriture ?

Hernani ! Hernani !

Françoise Buy-Rebaud

AGENDA

- Bureau National** Prochaine réunion : vendredi **4 décembre** 2009 (19h - 20h 30)
- Comité Directeur** Prochaine réunion : samedi **5 décembre** 2009 (10h - 17h)
- Ordre du jour : - le point sur la situation politique de la France
- la préparation des élections (régionales et législatives)
- le combat contre l'U.E. et en particulier le Traité de Lisbonne

Les **Cafés souverainistes** organisés par le RIF **reprennent !**

jeudi **26 novembre** 2009, de 18h30 à 20h30,

à la brasserie "Le François Coppée" - 1 bd du Montparnasse 75006 Paris (M° Duroc)

Les dirigeants parisiens du RIF vous convient à une rencontre sur le thème :

SORTIR DE LA CRISE - Baisser les impôts et les dépenses

Avec **Jacques BOURDU** (ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien chef d'entreprise)

Auteur de 2 ouvrages (Ed. F.-X. de Guibert) :

"Une vraie réforme fiscale : moins de dépenses pour moins d'impôts"

"L'école et l'université : comment sortir de l'échec ? Simplifier, économiser"

Renseignements : 06 83 24 28 04

Sur **Radio Courtoisie** (95,6 MHz)

'**LIBRE JOURNAL**' de **Paul-Marie COÛTEAUX**

Chaque **mercredi** de 21h30 à 23h

Rediffusion : le **vendredi** de 21h30 à 23h

'**LIBRE JOURNAL**' de **Jean-Paul BLED**

Lundi **12 novembre** de 12h à 13h30

Rediffusion : (même jour) à 16h et à 0h